



Réunion du conseil municipal

Jeudi 22 mars 2018 à 20 heures 30
Salle des Actes

Ordre du jour :

- ✓ Vote du procès-verbal du 1^{er} février 2018
- ✓ 1. Approbation du compte administratif de la commune et conformité avec le compte de gestion
- ✓ 2. Approbation du compte administratif du budget assainissement et conformité avec le compte de gestion
- ✓ 3. Approbation du compte administratif du budget lotissement et conformité avec le compte de gestion
- ✓ Vie locale et associative

4. Spectacles à venir

Madame Aurélie Truffandier vous expose les spectacles retenus par la Commission vie locale : le Roman de Renard, le Tour du Monde du P'tit Lama, le festival « l'Orgue en Charente » et Lire en Ville.

5. Les portes du Cuir

L'association Les Portes du Cuir fusionne avec RESOCUIR au 1^{er} avril 2018. Il convient donc d'adhérer pour 2018 à cette nouvelle association.

- ✓ Lotissement les Genévriers

6. Vente de parcelles

Les parcelles 3 et 4 ont trouvé acquéreur. Monsieur le Maire vous demande d'autoriser la vente.

- ✓ Gestion du personnel

7. Recrutement pour le repas des aînés

Monsieur le Maire vous présente les modalités de recrutement du personnel communautaire qui participe au repas des aînés.

- ✓ Patrimoine

8. Vente du 19 rue de Limoges (maison des époux Perrotte)

Suite à la parution d'une annonce sur internet, un nouvel acquéreur s'est présenté.

9. Vente du 32 Rampe de la Barbacane (maison Lotte)

Il s'agit de finaliser la vente avec le propriétaire de la maison adjacente. Il souhaite également acquérir une place de parking.

10. Servitude de passage pour le bureau de tabac

Les propriétaires actuels ont une servitude de passage sur le parking à l'arrière de la communauté de communes. Ils souhaitent vendre et les nouveaux acquéreurs veulent conserver cette servitude pour réceptionner leurs livraisons.

✓ Cimetière

11. Tarif des concessions

Monsieur André Arnaudet souhaite harmoniser les prix des concessions entre l'ancien et le nouveau cimetière.

✓ Santé publique

12. Lutte contre les pigeons

Monsieur André Arnaudet vous présente les éléments mis en place en collaboration avec la coopérative pour essayer de réduire le nombre de pigeons en ville.

✓ Autres

13. Création d'une commission d'adressage

Monsieur le Maire vous demande de réfléchir à la création de numéros et de noms de rues pour les villages et lieudits de la commune. Pour cela, une commission de travail pourrait être créée.

Questions diverses

Les séances du Conseil municipal étant publiques, vous pouvez donc, si vous le souhaitez, assister à cette réunion.

Le Maire,
Gwenhaël FRANÇOIS.